

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL D'ENTREE DANS LES CPFA

L'Institut International des Assurances (IIA) lance le concours pour le recrutement de la promotion 2019-2021 des Centres Professionnels de Formation à l'Assurance (CPFA) dans les Etats pour l'obtention du Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A). Les conditions pour faire acte de candidature et celles portant sur le déroulement du concours sont les suivantes :

A - CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

- être ressortissant d'un Etat membre de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ;
- justifier du Baccalauréat ou de tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA.

B - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une demande adressée au Directeur National des Assurances ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- les justificatifs des diplômes requis ;
- la justification du paiement des frais du concours (fixés éventuellement par pays).

C - LES EPREUVES DU CONCOURS

- Français et Culture Générale, durée = 2 heures.
- Techniques d'Assurance ou Mathématiques, Statistiques et calcul des probabilités (niveau de la classe de Terminale A) ou d'Economie (Classe de Terminale G) ou de Droit (Capacité en Droit), durée = 2 heures.

D - DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS LES ETATS

Les inscriptions prennent fin le : **vendredi 14 juin 2019.**

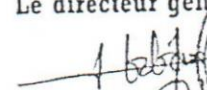
E - CALENDRIER DU CONCOURS

Jeudi 04 juillet 2019 : 09h00 à 11h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Français et Culture Générale.

Vendredi 05 juillet 2019 : 9h00 à 11h00 (Heure de Yaoundé, soit TU+1) : Epreuve de Technique d'Assurance ou Mathématique, Statistique et Calcul de probabilités (niveau de la classe de Terminale A) ou d'Economie (Classe de Terminale G) ou de Droit (Capacité en Droit).

Yaoundé, le 26 AVR 2019

Le directeur général,


Urbain Philippe ADJANON

